

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL (A.A. O.O.I)  
N° D.N.C.M.P./382.../F/2017 POUR LA FOURNITURE DU MOBILIER  
ET EQUIPEMENTS MEDICAUX.**

Date de publication : 13.../.../ 2017.

Date d'ouverture : ...27.../10... / 2017.

Le Centre Hospitalo-universitaire de Kamenge (CHUK) lance un Avis d'Appel d'Offres International Ouvert pour la fourniture du mobilier et équipements médicaux.

### **1. Objet**

Le Centre Hospitalo-universitaire de Kamenge (CHUK) invite, par le présent Avis d'Appel d'Offres Ouvert International, les soumissionnaires admis à concourir, à présenter leurs offres sous pli fermé. Le présent marché consiste en la fourniture du mobilier et des équipements médicaux.

Il comprendra également l'installation, la formation sur place des utilisateurs et des techniciens de maintenance pour l'autoclave et le microtome.

Le marché est constitué de trois lots :

LOT 1 : Un autoclave ;

LOT 2 : Un microtome ;

LOT 3 : Des lits d'hôpitaux : 6 lits roulants et 20 lits fixes.

### **2. Financement du marché**

Le marché est financé par les fonds propres du CHUK, exercice 2017.

### **3. Type de marché**

La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres Ouvert International tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.

### **4. Condition de participation**

La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques et morales et possédant les conditions juridiques, techniques et financières nécessaires à l'exécution du marché et qui ne sont pas en litige avec le CHUK, et reconnues comme tel par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP).

## **5. Consultation et acquisition du dossier d'appel d'offres**

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu auprès du Secrétariat de la Direction du CHU Kamenge, moyennant paiement d'un montant de cent mille francs burundais (100 000 FBU) ou l'équivalent en devises dont la moitié est à verser à la caisse du CHUK ou sur le compte N° 1123/073 ouvert à la Banque de la République du Burundi (BRB) au nom du CHUK et l'autre moitié sera versée au compte N° 1101/001.04 ouvert à la BRB.

L'achat du dossier est obligatoire pour tout soumissionnaire faisant une offre. Ce montant est non remboursable.

## **6. Caution de soumission.**

Une caution de soumission, d'un million de francs burundais (1.000.000FBU) par lot doit être fournie en même temps que l'offre. Son absence est cause du rejet.

## **7. Dépôt des offres**

Les offres exclusivement rédigées en langue française et en 6 exemplaires dont un original et 5 copies (pour chaque type d'offre à savoir l'offre technique et l'offre financière) marquées comme tels seront contenues dans une grande enveloppe sans aucun signe distinctif et, seront déposées au Secrétariat de Direction du Centre Hospitalo-universitaire de Kamenge, Boulevard du 28 Novembre, Tél. 22 23 60 60/ 22 23 60 64/ 22 23 20 92 BUJUMBURA-BURUNDI, B.P : 2210 BUJUMBURA au plus tard le 27/10/2017 à 10 heures, heure locale.

Les offres doivent être paraphées, paginées et comprendre une table des matières. La grande enveloppe portera clairement la mention : « REPONSE A L' APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° D.N.C.M.P/..382.../F/2017. A N' OUVRIR QU' EN SEANCE PUBLIQUE DU 27.../..10.../2017 ».

## **8. Validité des offres**

Les offres sont valables pendant une période de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres.

## 9. Date limite de dépôt des offres

Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le 27/10/2017 avant 10H00 heure locale.

Toute offre reçue après la date et heure limite ne sera pas prise en considération.

## 10. Séance d'ouverture des offres

Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture ou de leurs représentants ainsi qu'un représentant de la Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics à l'adresse mentionnée ci-dessus le 27/10/2017 à 10H30. Le procès-verbal d'ouverture des offres doit être contresigné par tous les membres de la commission et transmis à la Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics.

## 11. Délais d'exécution

Le délai d'exécution est de 2mois calendriers à compter de la notification du marché. Le soumissionnaire pourra proposer un délai plus court.

Fait à Bujumbura, le 06/09/2017

LE DIRECTEUR,

Dr Pontien NDABASHINZE

